

ABONNEMENT

Un an... Six mois... Trois mois

Postes

Un an... Six mois... Trois mois

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires... A PARIS, Chez DONGREL et BELLIER...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Mai 1879.

Chronique générale.

Le gouvernement serait, dit-on, définitivement résigné à laisser passer tous les vœux des conseils généraux en faveur de la liberté d'enseignement.

M. Bardoux déclare à qui veut l'entendre, qu'avant un mois il sera redevenu ministre, et que l'année ne se passera pas sans que la Chambre soit dissoute.

On se rappelle que M. Chanzy, qui n'était qu'un pauvre petit général de rien du tout, connu par son héroïque participation à la guerre de 1870, avait à sa disposition, comme gouverneur de l'Algérie, un petit avis qui s'appelait le Cassard.

M. A. Grévy, qui est un grand avocat, s'étant rendu à Alger, le gouvernement a mis à sa disposition, pour le transporter, lui et ses dossiers, le cuirassé de 1er rang, le Savoie, détaché tout exprès de l'escadre d'évolutions.

Une dépêche d'Alger, que nous avons sous les yeux, laisse à comprendre que M. Grévy, Albert, faisait assez triste figure à la réception. Par la force de l'habitude, tous les hommages semblaient s'adresser au général Saussier.

On annonce la mort du général Douay, inspecteur général de l'armée. Cette nouvelle est arrivée hier matin au camp de Châlons, où elle a produit une pénible émotion.

La Marseillaise annonce que, dès le début de la session, l'extrême gauche interpellera le gouvernement sur le silence du Journal officiel au sujet de l'élection Blanqui.

M. Waddington a prétendu, avant-hier, que, dans la question Blanqui, le cabinet devait suivre une politique de nature à satisfaire les partis modérés dans les deux Chambres, et à inspirer aux gouvernements étrangers plus de confiance dans la durée du régime actuel de la France.

PRÉLUDES A LA PROSCRIPTION.

A la direction générale des cultes, le s'occupe, depuis quelques jours, sur la demande du ministre de l'instruction publique, d'un travail dénommé de classification de tous les ordres religieux des deux sexes qui existent en France, ainsi que du personnel de chacun de ces ordres religieux.

Une campagne va s'ouvrir, dès la rentrée de la Chambre, pour demander la suppression du budget des cultes (III).

Le journal de M. Gambetta a découvert un argument très-fort pour obtenir la validation de Blanqui; il rappelle que les princes d'Orléans ont été admis à la Chambre, quoique inéligibles.

Il y a, d'ailleurs, un précédent, celui des princes d'Orléans. M. d'Aumale et M. de Joinville avaient été élus en violation d'une loi d'Etat. La loi fut abrogée, et l'Assemblée de 1871 valida l'élection. Le cas est identique.

Nous lisons dans la Marseillaise :

Nous savons de source certaine que, dans le dernier conseil des ministres qui a eu lieu samedi, trois décisions ont été prises à l'égard du député de Bordeaux.

- 1° Que le résultat de l'élection ne serait pas inséré au Journal officiel; 2° Qu'en aucun cas, et quoi qu'il arrive, Blanqui ne serait pas amnistié; 3° Que le gouvernement combattrait la validation des pouvoirs de l'élu de Bordeaux, et qu'au besoin il poserait la question de cabinet.

Si ces résolutions sont, comme on nous l'affirme, définitives, nous pouvons prédire deux choses au ministère :

D'abord une interpellation sur la non-publication du scrutin du 20 janvier par l'Officiel. Ensuite une crise ministérielle pour la seconde quinzaine de mai.

Nous avons peu de goût pour les prophéties, cependant nous avons prédit l'élection de Blanqui, et notre prédiction s'est réalisée. Pour peu que le gouvernement persiste dans ses imprudentes résolutions, on verra bien si nous nous sommes trompés dans nos pronostics.

Avions-nous tort quand nous disions que l'amnistie serait le coup de grâce pour le ministère ?

M. André Lavertugon, concurrent malheureux du révolutionnaire Blanqui, adresse à ses électeurs une lettre mélancolique pour

les remercier de leurs suffrages et se consoler de sa défaite.

« Comme compensation de notre insuccès, il nous reste la claire conscience d'avoir affirmé les vrais principes démocratiques; il nous reste la pleine certitude d'avoir défendu la saine politique, celle à laquelle la France doit la fondation et l'affermissement de ses institutions républicaines.

« Quoique nous ayons été vaincus, j'ai la ferme conviction que nos efforts communs porteront leurs fruits et recevront leur récompense quand l'agitation électorale sera apaisée. Ce jour-là, ceux de nos amis qui se sont momentanément séparés de nous, reconnaîtront, n'en doutez pas, que les idées par nous soutenues étaient fondées sur la vérité et sur la raison. Vous garderez vis-à-vis d'eux l'avantage d'y être toujours restés fidèles, et de n'avoir jamais oublié que la ligne de conduite dédaigneusement qualifiée d'opportuniste est seule capable d'assurer à la République des destinées prospères et glorieuses. »

« La République sera « opportuniste », ou elle ne sera pas.

« La République sera « conservatrice », ou elle ne sera pas.

« La République sera « radicale », ou elle ne sera pas.

« La République sera « révolutionnaire », ou elle ne sera pas.

Etc., etc.

« Les docteurs varient sur la première partie du dilemme; mais la seconde est identique: Comment la République pourrait-elle satisfaire à tant de formules contradictoires? Il est clair qu'elle n'y résistera pas: elle ne sera pas. »

L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

Nous extrayons d'une lettre adressée à l'un de nos amis, par un parent résidant à Fiers, les lignes suivantes :

« ... Notre fabrique (Fiers) est la seule dans les environs où l'on fasse sa journée; si vous voyiez la misère qui règne dans le Nord, comme cela est triste! Tous les jours on voit à la porte de nos ateliers des centaines d'ouvriers qui demandent de l'ouvrage à n'importe quel prix. — Combien de gens malheureux a-t-elle déjà faits! Et dire que ces pauvres gens ont toujours eu la plus grande confiance en ces honnêtes républicains, qui leur promettaient de les rendre tous heureux à rien faire. A Lille comme à Roubaix, on ferme tous les jours de nouvelles fabriques, et celles qui ne ferment pas, au lieu de cinq cents ouvriers, n'en occupent que vingt... »

A Toulouse, dans la seule journée du 18 avril, on a enregistré dix faillites; le dernier bulletin pour Paris en signale onze.

D'après la chronique agricole et commerciale du Monde, les plaintes sur l'état des récoltes en terre sont générales et de plus en plus accentuées.

Nous sommes arrivés au premier jour de mai, et les terres sont aussi détrempées qu'en février. Il est impossible de continuer les travaux des champs, qui sont suspendus partout, quand le temps presse pour les betteraves et les pommes de terre.

L'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Russie et la Hongrie accusent, au point de vue agricole, une situation aussi mauvaise qu'en France. D'un autre côté, les nouvelles d'Amérique sont loin de présenter l'apparence de la récolte en terre comme satisfaisante.

La situation, qui commence à préoccuper aujourd'hui, peut donc devenir très-grave et mérite de fixer l'attention.

Les stocks de blés visibles en Russie et aux Etats-Unis consistent, pour les deux tiers, en blés impropres à la mouture; et sur les 2,500,000 hectolitres environ qui sont à Marseille, il y a au plus la moitié des marchandises qui soit propre à la meunerie.

MANDEMENT

DE M<sup>r</sup> L'ARCHEVÊQUE D'AIK.

Les journaux ont annoncé que M. le ministre de l'intérieur et des cultes avait déferé au conseil d'Etat, pour abus, la lettre pastorale, publiée par M<sup>r</sup> l'archevêque d'Aix, sur la question de l'enseignement.

Voici le texte de cette lettre :

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

Notre Saint-Père le Pape vient, nos très-chers frères, d'adresser à son cardinal-vicaire une lettre ayant pour objet de pourvoir à la défense de l'enseignement chrétien dans sa ville de Rome. Cet enseignement y est en effet, depuis l'invasion piémontaise, si vivement attaqué et si généralement battu en brèche, que sa perte serait inévitable sans un prompt et puissant secours.

Mais, à l'heure présente, l'enseignement chrétien n'est-il pas également menacé dans notre France même, et ne devons-nous pas en conséquence, à l'exemple de l'évêque des évêques, en prendre aussi la défense dans notre diocèse? La guerre qui se fait, depuis longtemps déjà, contre nos écoles de frères et de sœurs, celle qui se prépare, ou pour mieux dire, est dès maintenant déclarée contre nos collèges et nos universités catholiques, cette guerre acharnée, dont les pères de famille sont les premières victimes, répond suffisamment à la question.

Jamais guerre, N. T. C. F., ne fut moins justifiée. A-t-elle pour mobile et pour excuse les intérêts de l'instruction? non; — les intérêts de l'éducation? nullement; — nos intérêts matériels? pas davantage; — le vœu général des populations? encore moins. Des faits avérés et des chiffres indiscutables, chiffres et faits plus d'une fois produits par des hommes qui ne sont pas des nôtres et reproduits par des journaux qui ne nous sont pas sympathiques, ont aujourd'hui démontré jusqu'à l'évidence que l'instruction dite congréganiste, dans le langage peu académique de nos adversaires, n'égalé pas seulement, mais surpasse notablement toute autre instruction; que l'éducation congréganiste, en formant des chrétiens, forme, comme nulle autre ne l'a jamais fait, de bons citoyens, des patriotes et des braves; que les instituteurs congréganistes coûtent plus de moitié moins que les instituteurs laïques, et qu'enfin il suffit de compter les élèves des congréganistes pour s'assurer qu'ils ont la confiance de la grande majorité des familles.

S'il en est ainsi, ce que ne contestera aucun homme éclairé, pour peu qu'il soit de bonne foi, d'où vient donc cette guerre à outrance que nous voyons éclater à la fois sur tous les points de notre territoire national, contre nos écoles et nos institutions catholiques? Quelle peut en être la raison profonde? Quelle en est la vraie cause?

Ecoutez, N. T. C. F. ! L'oracle du Vatican, notre souverain Pasteur, notre Père commun, va nous répondre :

« On sait trop par une douloureuse expérience, écrit Léon XIII à son vicaire, que, dans la guerre déclarée aujourd'hui à l'Eglise, les ennemis prennent surtout pour point de mire le jeune âge, avec le dessein manifeste de façonner d'après leurs idées les générations qui s'élèvent, et de les gagner à leur cause. »

Vous l'avez entendu, N. T. C. F., le principe et le but de la guerre déclarée à tout enseignement chrétien, c'est le parti-pris des ennemis de la sainte Eglise notre Mère de déraciner, d'extirper la religion de nos pères, notre propre religion, le christianisme,

de déchristianiser le monde, suivant une expression barbare qui leur appartient.

Désespérant de réduire l'âge mûr autant qu'ils le voudraient, ils s'attaquent de préférence au jeune âge, qui est naturellement plus maniable, et ils ne se proposent rien de moins que de le gagner à leur cause, la cause de l'impie, en le façonnant d'après leurs idées. Laissez-les faire, laissez-les détruire de fond en comble nos écoles congréganistes, et même, selon leur plan, congédier ceux des instituteurs laïques qui se montrent encore chrétiens; laissez-les établir partout les écoles sans Dieu, dans lesquelles on ne fera plus la prière et l'on n'apprendra plus le catéchisme, et vous verrez bientôt comment ils sauront transformer vos pauvres enfants en petits monstres d'impie et d'immoralité, quand ils n'en feront pas de petits prodiges d'imbécillité.

Voilà ce que produisent infailliblement les écoles athées; on en a déjà fait la désolante expérience ailleurs qu'en France, et particulièrement dans certains Etats de la République américaine.

Mais qui sont-ils ces hommes qui prétendent mouler ainsi vos enfants à leur image et ressemblance? Vous savez, N. T.-C. F., quelle origine grotesque ils s'attribuent eux-mêmes pour décliner l'honneur d'avoir été créés, ainsi que le commun des humains, à l'image et ressemblance de Dieu, et cependant ils se flattent peut-être encore en se rattachant à je ne sais quelle généalogie simienne. A en juger par leurs projets et par leurs actes, on serait plutôt tenté de les prendre pour les descendants de ceux à qui Notre-Seigneur Jésus-Christ disait: « Vous avez le diable pour père, et c'est pourquoi vous voulez accomplir les œuvres de votre père: Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere.

Nobles fils de notre Provence, vous qui descendez en droite ligne de ces ancêtres privilégiés que le divin Rédempteur, à peine remonté dans les cieux, fit évangéliser par ses meilleurs amis d'ici-bas, ses amis de Béthanie, souffrirez-vous donc qu'on détache violemment vos enfants de cette généalogie toute céleste, pour les confondre et les perdre à jamais dans l'infamale généalogie du démon? Non sans doute, mille fois non! Mais alors comment vous défendre?

Par la prière et par la résistance. Défendez-vous d'abord, N. T.-C. F., par la prière, la prière de Dieu; c'est une arme toute-puissante. Le dernier des hommes, s'il prie, finira toujours par l'emporter sur qui-conque ne prie pas: « Tout ce que vous demandez à mon père en mon nom, nous a promis le divin Maître, je vous l'accorderai. » Voilà déjà sur nos adversaires, qui ne savent pas ou ne veulent pas prier, un décisif avantage.

Cependant, à la prière nous pouvons et nous devons ajouter la résistance. Ce n'est pas une arme prohibée quand on en use dans la mesure permise par les lois divines et humaines, et cette arme ne manque pas d'efficacité quand on s'en sert pour le bien. Elle est alors bénie de Dieu et respectée des hommes.

Donc, N. T.-C. F., sans nous permettre jamais la moindre irrégularité ni la moindre violence, ne craignons point de résister énergiquement, par toutes les voies légales et par tous les moyens licites, à toute inique tentative contre l'enseignement chrétien. C'est notre droit autant que notre devoir, et quelles que puissent être à cet égard les clameurs des assaillants, qui trouvent fort naturellement mauvais qu'on se défende, ne nous laissons pas déconcerter. Ne sommes-nous pas citoyens français aussi bien que n'importe qui d'entre eux? Ne le sommes-nous pas même un peu plus que certains naturalisés d'hier, s'ils le sont, que nous voyons figurer assez fièrement en tête de leurs lignes?

La lutte sera rude; car, selon l'observation judicieuse de deux grands génies de l'antiquité, Aristote et Platon, ceux qui, la plupart du temps, ont commencé par être d'ardents démagogues, deviennent les pires ennemis de la liberté. Ne craignons rien, néanmoins, si nous savons prier avec humilité et fermeté, résister avec mesure et fermeté. Vous serez persécutés dans ce monde, nous a dit le divin Sauveur, mais ayez confiance; moi, j'ai vaincu le monde.

Celui qui le premier déclara la guerre à l'enseignement chrétien, Julien l'Apostat, était autrement fort que ces plagiaires modernes. L'a-t-il tué cependant? L'a-t-il même empêché de sauver bientôt après

l'Europe entière de la barbarie? Il semble n'avoir réussi qu'à lui donner un nouvel essort. Et lui, ce puissant empereur, ce grand esprit, qu'est-il devenu? Une flèche vengeresse l'enleva prématurément à la vie, et il est tombé en s'écriant avec rage: Tu as vaincu, Galiléen! De sa fortune éphémère il n'a gardé qu'un nom maudit à l'égal de celui de Judas, et il était encore sur le trône qu'il pouvait déjà prévoir cette ignominie. Son édit de persécution avait tellement révolté toutes les consciences honnêtes, que, faisant échos aux accents indignés des grands évêques de l'époque, des Basile et des Grégoire de Nazianze, un historien païen, son panégyriste, se voit réduit à souhaiter que cet édit tyrannique soit enseveli dans un silence éternel: *Illud autem inclemens obruendum perenni silentio.*

Enfin, N. T.-C. F., souvenons-nous que la persécution fut, dans tous les temps, comme un élément nécessaire à la vie de l'Eglise, et qu'elle est en réalité la condition même de son existence, de son développement et de sa force. En voici des preuves qu'il nous sera toujours facile de vérifier, l'histoire en main: quand la persécution verse le sang, elle sème d'innombrables chrétiens; quand elle s'attaque à la foi, elle l'éclaire dans les esprits et l'affermi dans les cœurs; quand elle entreprend de corrompre la sainteté des mœurs, elle en amène la réforme, elle donne le signal d'une éclatante régénération sociale. Et n'en sommes-nous pas nous-mêmes les témoins, quand, pour anéantir l'autorité de la papauté, elle parvient momentanément à lui enlever le pouvoir temporel, elle décuple, elle centuple le respect et l'amour, l'influence et l'action de cette souveraine autorité.

« La puissance de la vérité est si grande, dit saint Hilaire de Poitiers, que tout ce que l'on fait pour l'attaquer ne sert qu'à l'éclaircir. Elle est immuable par sa nature et les assauts qu'on lui livre ne servent qu'à lui donner une nouvelle fermeté. Car c'est le propre de l'Eglise d'être d'autant plus victorieuse qu'elle est plus vivement combattue; d'autant mieux connue qu'elle est plus calomniée, d'autant plus puissante qu'elle est plus abandonnée. »

Que ces considérations vous consolent et vous rassurent, N. T.-C. F., dans la persécution qui commence. Puisque son but est d'asservir ou de détruire l'enseignement chrétien, elle ne manquera pas d'en amener l'affranchissement complet et de lui conférer comme une nouvelle vie.

Puisqu'elle s'attaque aux congrégations religieuses et prétend en mettre quelques-unes hors la loi, elle ne pourra que les consolider, qu'aider à leur développement, ajouter à leur salutaire influence, et assurer à toutes la juste protection des lois. Ces prédictions peuvent aujourd'hui paraître fort hasardeuses, mais un jour viendra, nous n'en doutons pas, où l'on en verra l'entier accomplissement.

A l'heure où nous commençons cette lettre, l'Eglise en deuil était prosternée et comme anéantie sur le tombeau de son Sauveur. A l'heure où nous la terminons, l'Eglise se relève pleine de vie et d'allégresse, car nous sommes au matin du grand jour de la résurrection. Voilà, N. T.-C. F., toute l'histoire de l'Eglise; c'est exactement la même que celle de son divin Fondateur. Ne craignons donc rien, mais que notre confiance soit d'autant plus grande que nous savons mieux combien il est vrai que le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus: *Scientes quod Christus resurgens ex mortuis jam non moritur; mors illi ultra non dominabitur.*

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques de notre archi-diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Aix, en notre palais archiépiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du chanoine chancelier de notre archevêché, le saint jour de Pâques, 13 avril 1879.

† AUGUSTIN, archevêque d'Aix, Arles et Embrun.

### BLANQUI A CLAIRVAUX.

Le correspondant du Times a obtenu la faveur de pouvoir pénétrer auprès de Blanqui dans sa prison de Clairvaux, et il a obtenu la faveur non moins grande d'être accueilli par le grand révolutionnaire, généralement fort grincheux pour tous ceux qui l'approchent, mais qui semble cette fois avoir même

été très-heureux et très-flatté de pouvoir étaler à M. de Blowitz toute sa théorie radicale en fait de gouvernement.

Il est à remarquer aussi que cette correspondance, destinée au Times, a été remise par M. de Blowitz au National, qui l'a publiée aussitôt, et qui pensait que cet entretien de Blanqui paraîtrait en même temps dans le journal anglais. — Le National s'étonne que cette publication n'ait pas été faite en Angleterre, et semble presque s'excuser d'avoir ainsi devancé son confrère anglais en donnant cette correspondance, qui paraissait primitivement et uniquement faite pour le Times par M. de Blowitz.

Cette curieuse correspondance se divise en deux parties: la première est de simple reportage, faisant connaître les détails intimes de la cellule Blanqui et donnant le portrait physique du révolutionnaire impénitent; la seconde, dans la conversation racontée, qui a eu lieu entre Blanqui et M. de Blowitz, expose des théories de politique extrême.

Nous ne donnerons que la seconde partie de cette correspondance.

« — Quel sentiment avez-vous éprouvé, dit M. de Blowitz à Blanqui, d'apprendre que vous étiez élu? »

« — Je pensais que cela ne me servirait de rien, que c'était une manifestation républicaine en ma faveur, mais qu'on ne me relâcherait pas; car, si on avait dû me relâcher, j'aurais dû être le premier à profiter de la loi arbitraire sur l'amnistie, qu'on avait votée. »

« — Comment! lui dis-je, le premier? Est-ce que vous n'avez pas été condamné pour l'insurrection du 31 octobre 1870? »

« — Eh bien précisément. Qu'est-ce que c'était donc que l'insurrection du 31 octobre? Une échauffourée sans conséquence. Ça été fini tout de suite. Il n'y a pas eu une goutte de sang versé. Il n'y a même pas eu de coups de poing donnés en dehors de ceux que j'ai reçus des gardes nationaux et que je n'ai pas rendus. Dans les insurrections en France, il y a toujours du sang versé: dans celle du 31 octobre, il n'y en a pas eu. Dans les cours de l'Hôtel-de-Ville, il y avait des bataillons de deux côtés; nous avons fait une transaction, et nous sommes sortis bras-dessus, bras-dessous. Nous étions douze ou quinze à avoir fait le 31 octobre. Cependant Flourens et moi seul nous avons été jugés et condamnés pour ce fait, lorsque aucun autre ne l'a été. Il y a sept ans que je suis ici pour cela. J'aurais dû être amnistié le premier. — Mais, lui dis-je, oubliez-vous que Paris était assiégé, que les Allemands étaient aux portes, que vous avez provoqué une insurrection sous le feu de l'ennemi, et que vous avez empêché peut-être la conclusion d'une paix à ce moment, car votre insurrection a éclaté au moment où M. Thiers négociait avec Bismarck? »

« — Comment! s'écria-t-il, mais les Allemands avaient une peur effrayante de voir notre entreprise réussir! Nous avons fait l'insurrection parce que les autres ne voulaient pas user des forces que renfermait Paris. Si nous les avions renversés, nous aurions changé la face de la victoire! »

« Je le regardai avec étonnement. « Mais, lui dis-je, est-ce que vous aviez parmi vous une seule capacité militaire pour faire mieux? Est-ce que vous comptiez sur Flourens pour battre les Allemands? — Il aurait toujours fait autant que Trochu; au moins, il a su mourir. Trochu, c'était un véritable Monk. Il n'avait dû sa réputation militaire qu'à ses écrits, et sur un champ de bataille il se serait laissé cerner et battre comme Monk. Le 31 octobre n'a eu aucune conséquence; le gouvernement a repris vingt-quatre heures après. — Oui, mais vous aviez détruit la confiance pour toujours. — On ne peut pas détruire ce qui n'a pas existé: la population n'a jamais eu confiance en tous ces gens-là. »

« — Qu'avez-vous fait après le 31 octobre? »

« — Je suis resté caché à Paris jusqu'au mois de février. Jugé par contumace et condamné au mois de février, je suis allé chez un neveu, dans le Lot; on m'a arrêté. La Commune a éclaté, et j'ai été jugé en mars 1872 par des bonapartistes et des légitimistes. C'est pour tout cela que j'aurais dû être amnistié tout le premier. D'ailleurs, j'ai assez fait de prison, voilà quarante ans de prison que je fais. J'ai commencé à conspirer en 1834, avec Barthélemy Saint-Hilaire, qui a, depuis lors, tourné à droite; avec Bixio,

qui a depuis été ministre de Napoléon; avec un avocat nommé Ploc. Moi seul, je n'ai pas changé. »

« — Pourquoi avez-vous conspiré contre Louis-Philippe? — Il ne nous convenait pas. Il avait dénaturé les journées de Juillet. C'était la continuation de Charles X. »

« — Et en 1848, lui dis-je, pourquoi avez-vous fait le 15 mai? — Je ne l'ai pas fait, mais c'était mon devoir d'en être. Je savais au fort de Vincennes, cela n'a pas empêché les journées de juin. »

« — Mais si vous sortiez aujourd'hui, vous feriez la même chose et la même chose vous arriverait. — Pourquoi voulez-vous que mes convictions changent? Je n'ai pas à abdiquer. D'ailleurs aujourd'hui il n'y a plus de dynastie qui ait intérêt à me mettre en prison. — On dit que vous êtes un disciple de Babeuf et que vous voudriez mettre vos théories en action. — Ce sont des phrases. Moi je n'ai pas de théorie. Je ne suis pas professeur de politique ou de socialisme. Je suis un homme d'action et d'application. Ce qui est mauvais, il faut le remplacer par une autre chose, et, peu à peu, on arrivera aux choses comme elles doivent être. Le parti révolutionnaire appliquera les réformes nécessaires. D'abord, et avant tout, il faut déchristianiser la France. Il faut la débarrasser non-seulement du catholicisme, mais du christianisme. Ce sont les catholiques qui sont aujourd'hui les maîtres. Nous avons toujours l'inquisition. Elle ne brûle plus, mais elle fait mettre en prison. Les magistrats jugent d'après ses ordres. On condamne des journaliers, parce qu'ils tournent la religion en dérision. — Il doit être permis de tourner les religions en dérision au nom de la raison. — J'ai vu condamner un journaliste, parce qu'il avait dit: « Il n'y a pas de force sans matière, et il n'y a pas de matière sans force. » C'est abominable. Les vrais conspirateurs, ce sont les catholiques, les cléricaux. Voyez, à propos de ce bout de loi Ferry, qui ne sera jamais appliqué, comme ils conspirent. Depuis l'évêque jusqu'au bedeau, ils sont tous en mouvement. Il faut supprimer le salaire des prêtres. Ce sera un commencement. »

« — Admettez-vous alors un Etat athée? »

« — Pourquoi pas? — La loi est bien athée? »

« — Non; la loi est indifféremment protectrice; elle n'est pas athée; elle n'affirme pas, mais elle ne nie point. »

« — Eh bien! l'Etat doit être athée, car je soutiens que la loi est athée. — Permettriez-vous aux croyants de subvenir aux frais de leur autel? — Oui, mais par des souscriptions? — Laisseriez-vous les églises ouvertes? — Oui, mais en surveillant les prédications. »

« — Mais par quoi remplacerez-vous les cultes, si vous les supprimez? — Voltaire a déjà répondu: « Je les débarrasse d'un monstre, et ils me demandent ce que je mettrai à sa place. » »

« — Mais vos mesures contre le catholicisme ne suffisent pas pour faire un programme. — Vous nagez toujours dans ces eaux d'un programme. — Je n'ai pas de programme. Une chose est mauvaise, je la remplace, et puis je vais à l'application. L'impôt est mauvais, il faut le modifier. Il faut soulager celui qui travaille et imposer celui qui possède, et, en même temps, augmenter le salaire; alors vous rétablirez l'équilibre. — Mais alors vous tuez la propriété? — Non, j'impose surtout le capital, et je défends la reconstitution de la grande propriété; en même temps, il faut la liberté absolue de la presse et des réunions, pour discuter au grand jour toutes les réformes. — C'est-à-dire que voulez couvrir la France d'un réseau de clubs tyranniques, qui tuent la liberté, et une presse qui excite à l'utopie. »

« — C'est toujours avec ces phrases qu'on refuse de faire des concessions à l'esprit de la Révolution, qui est l'esprit du temps moderne. »

« — Enfin partagez-vous les théories absolues de ceux qui veulent la suppression des armées permanentes, l'abolition de toute inégalité, la communauté des biens, et toutes ces monstrueuses doctrines qui ne peuvent résister à l'examen? — Je trouve, en effet, qu'il faut alléger le budget, supprimer les pensions, réduire les dépenses, et que les armées sont une source de ruine et une menace pour la liberté. — Oui; mais, dans la situation actuelle, oseriez-vous conseiller à la France de désarmer? — Non! au contraire! Mais il faut qu'elle soit armée autre-

ment. — Est-ce que vous croyez à la nation armée et répondant à l'appel de la patrie? — Non, il ne faut pas que l'armée soit cohue. Mais il faut aimer la France entièrement.

» — Est-ce que vous voudriez faire supprimer les titres? — Je trouve ridicule qu'on parle d'un ministre en disant: Son Excellence. — Est-ce que vous êtes choqué par le mot Monsieur aussi? — Non, cela m'est égal, je me rappelle qu'en 1848, le *Charivari* fit une caricature de deux personnages dont l'un disait à l'autre: Monsieur! je vous défends de m'appeler citoyen! — Et l'autre répondit: Citoyen! je vous défends de m'appeler monsieur! — Moi, cela m'est indifférent, citoyen ou monsieur, cela m'est indifférent.

» — Si vous sortez, parlerez-vous beaucoup en public? — S'il y a des clubs, oui; autrement je n'y tiens pas.

» — Avez-vous souvent parlé en public? — Oui, pendant le siège, on m'écoutait beaucoup.

» — Ecrivez-vous beaucoup? — Non, en prison, un manuscrit n'est jamais à vous. — Croyez-vous que la Chambre validera votre élection? — Je n'en sais rien. Cette Chambre, individuellement, elle a peut-être des intelligences... mais, comme ensemble, elle est si médiocre! D'ailleurs l'Assemblée nationale l'était aussi! — Mais je ne suis pas de votre avis. L'Assemblée nationale renfermait des hommes supérieurs. Thiers, Louis Blanc, de Broglie, Buffet, Jules Simon... Il m'arrêta ironiquement: « Vous appelez Jules Simon un homme intelligent! Un homme qui monte à la tribune pour faire un programme, et qui, dans un pays où la presse, les électeurs, les élus, la nation entière se divisent en républicains et en conservateurs, dit devant une Assemblée, aux applaudissements de cette Assemblée: Je suis profondément républicain, mais profondément conservateur! Cela devrait tuer un homme, tellement c'est ridicule. — Il voulait dire par là qu'il n'était pas révolutionnaire. — C'est ce que je lui reproche. — Vous sortirez probablement bientôt d'ici. — Je ne le crois pas. Ils tiennent trop à me garder... Non, je crois que vous sortirez, mais pas avant le 3 juin. »

» — Ah! ils veulent m'empêcher d'être député. — Vous voulez bien les empêcher de gouverner; ils est très naturel qu'ils ne vous rendent pas éligible; mais, après le 3 juin, je crois que vous sortirez!

» — Qui sait si même alors ils me lâcheront; mais ils ont tort de ne pas amnistier tout le monde, ce sera toujours à recommencer. — Si vous étiez député, que feriez-vous? Vous proposeriez l'amnistie illimitée, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la réforme des impôts, l'affranchissement de la Commune ou la fédération; vous n'auriez personne avec vous dans la Chambre. — Il y en a fort peu, en effet, mais, peu à peu, tout cela changerait; le corps électoral envierait une majorité révolutionnaire; et alors... »

» Je changeai de conversation. Il parla de sa santé, de la maladie de cœur qui le forçait à ne se nourrir que de fruits, de légumes, de lait et d'œufs. Au fond, il paraît avoir déclaré qu'il se méfiait des aliments qu'on lui donnait. C'est la manie des vieux prisonniers. Je me levai. Je me sentais mal à mon aise à côté de cette intelligence obstinée qui n'avait de positif que des rêves de démolition, et chez laquelle toute théorie de reconstitution n'existait qu'à l'état négatif, et encore, comme il savait que j'allais publier ce qu'il me disait, ne me dit-il sans doute pas jusqu'où il poussait les conséquences de sa destruction. »

## Etranger.

### Incendie d'une ville.

Saint-Petersbourg, 30 avril. Le ministre de l'intérieur a reçu du gouverneur d'Orenbourg la dépêche suivante datée du 28 avril, 4 h. 1/2 du soir.

« La ville d'Orenbourg brûle depuis dix heures du matin. Le vent est très-violent, et il est impossible de sauver les parties de la ville où se vit l'incendie. Le feu se propage avec rapidité. »

» Le désastre est épouvantable. »

Une autre dépêche, en date du 29, 8 h. 40 du matin, est ainsi conçue:

« Le vent n'ayant pas cessé de souffler avec violence, l'incendie a continué pendant toute la journée d'hier et pendant toute la nuit. Il continue aujourd'hui dans quelques maisons, sur différents points du lieu du sinistre. »

» Le vent ne souffle plus avec la même violence.

» Le feu a endommagé une église; il a détruit deux autres églises, la caserne de l'artillerie, l'hôtel de ville, l'établissement du génie, le bazar, l'hôtel du télégraphe, l'école des instituteurs, l'hôtel des finances, l'établissement du contrôle, l'hôtel du conseil de guerre de la circonscription et les plus beaux quartiers de la ville.

» Les fonds appartenant à l'Etat et la plus grande partie des papiers administratifs ont été sauvés.

» Les pertes essuyées par les habitants sont énormes. On n'a retrouvé jusqu'à présent que trois cadavres. Plus de la moitié de la population se trouve sans abri.

» Les comestibles, endommagés par le feu, sont amoncelés dans des baraques hors de la ville et dans l'établissement d'été du collège. On a adressé une dépêche au gouverneur de Samara pour lui demander d'envoyer du pain, et on a pris des mesures pour en fabriquer dans les villages voisins.

» Un détachement de pompiers est arrivé aujourd'hui de Samara. On a l'intention d'instituer un comité de secours; mais le nombre des victimes du désastre est si grand que les moyens dont on dispose sont loin d'être suffisants. Le gouverneur prie le ministre d'envoyer le plus promptement possible des secours en argent.

» Pendant l'incendie, il n'y a eu aucun vol, aucun désordre. Parmi les victimes du sinistre figurent beaucoup de fonctionnaires.

» Le ministre a envoyé provisoirement une somme de dix mille roubles. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur, 30 avril 1879.

### A Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois.

Monsieur, Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre plus prochaine feuille la lettre qui suit:

« Aux habitants du canton de Saumur (Nord-Ouest). »

« Un décret du 26 de ce mois m'appelle à faire valoir mes droits à la retraite comme juge de paix de votre canton, après 34 ans de services révolus. Je m'incline devant cette mesure légale, mais je ne veux pas quitter mon siège sans vous dire adieu. »

» Merci de la confiance, de l'attachement que vous m'avez témoigné pendant cette longue période judiciaire; j'en conserverai pieusement le souvenir. »

» Agréez l'assurance de mes sentiments dévoués. »

» PAUL RATOUIS, »

» Juge de paix en retraite. »

Une crue se manifeste sur le Cher. On présume que le maximum sera de 2m30, à Saint-Aignan, et qu'il aura lieu le 2 mai dans la matinée.

On pense que la crue atteindra, à Tours, 2m40, le 3 mai dans la matinée.

A Saumur, la Loire ne marque plus, aujourd'hui jeudi (midi), que 3m70 à l'étiage du pont Cessart.

Dans la séance du 24 avril, qui a clos la session, le Conseil général de Maine-et-Loire a voté un crédit de 6,378 francs, pour primes payées aux destructeurs de vipères, ce qui, à raison de 50 centimes par tête d'animal, fait 12,756 vipères détruites, dans le département, depuis moins d'un an, — nombre énorme, invraisemblable. N'aurait-on pas pris des couleuvres pour des vipères? La somme vaut la peine qu'on s'en occupe.

Le Conseil général a de nouveau rappelé son vœu déjà émis pour obtenir que les poudres soient enlevées du château d'Angers et du château de Saumur.

Jusqu'à ce jour, le ministère de la guerre a toujours répondu qu'il ne pouvait loger les poudres ailleurs.

Enfin, le Conseil général a délibéré sur les nouveaux incidents que présente l'exécution des chemins de fer départementaux.

(Union de l'Ouest.)

Tours. — Dimanche dernier, lisons-nous dans l'Indépendant, a eu lieu, sur le champ de tir du Meneton, la séance d'inauguration du tir de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée active. Une cinquantaine de tireurs environ étaient présents, et la moyenne obtenue a, nous assure-t-on, été assez brillante. Les officiers supérieurs des 70<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup> territoriaux avaient tenu à assister à cette inauguration, ainsi que nombre d'officiers des deux régiments territoriaux et de réserve.

Nous ne saurions assez applaudir à cette nouvelle création qui permet à chacun, moyennant un prix insignifiant, de s'exercer au tir avec le fusil de troupe. Nous apprenons que les tirs auront lieu tous les quinze jours, le dimanche matin.

Dimanche prochain, 4 mai, à une heure et demie, un grand assaut d'armes sera donné, au Théâtre-Cirque de Tours, par les maîtres d'armes de la garnison, avec le concours de tous les maîtres d'armes du 9<sup>e</sup> corps d'armée et des deux premiers adjoints moniteurs généraux de l'école d'éscrime de Joinville-le-Pont.

La musique du 32<sup>e</sup> de ligne se fera entendre pendant l'assaut.

Cet assaut sera donné au profit des pauvres de la ville.

### Niort. — On lit dans le Poitou:

« Le bruit court à Niort, depuis quelques jours, que M. Jules Arignon, maire de Niort, lassé des grands républicains, aurait rendu son écharpe. »

» On nous assure — peut-être sommes-nous mal informé — que M. Arignon aurait pris cette irrévocable(?) détermination pour un motif qui serait de nature à lui rendre l'estime de beaucoup de gens. Il aurait déclaré que tant qu'il aurait l'honneur d'être maire de Niort, les processions du culte catholique pourraient librement se faire dans cette ville comme par le passé.

» Il y a, dit-on, des libres-penseurs, voire des athées, très-ignares et très-violents au conseil municipal de Niort. Cette déclaration leur déplut. Une discussion assez vive s'éleva. M. Arignon la soutint et, bravant l'accusation de cléralisme, il répéta la déclaration susdite.

» Que s'est-il passé ensuite? Nous l'ignorons, et nous ne chercherons pas à le savoir: cela importe si peu. Mais s'il était exact que M. Arignon eût donné sa démission parce qu'il ne pouvait pas vaincre les résistances stupides des athées et des libres-penseurs du conseil municipal de Niort, nous l'en féliciterions. »

Les compagnies de chemins de fer d'Orléans et du Midi viennent d'organiser des voyages circulaires à prix réduits dans le centre de la France et les Pyrénées. Ces voyages, dont la durée sera de trente jours, se feront en voitures de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe.

Le prix pour la 1<sup>re</sup> classe est de 225 fr.; celui de la 2<sup>e</sup> classe est fixé à 170 fr.

Les billets seront délivrés, à partir du 4<sup>er</sup> mai jusqu'au 4<sup>er</sup> octobre 1879, à la gare de Paris, au bureau central de la compagnie d'Orléans, rue Saint-Honoré, 130, à Paris, ainsi qu'à toutes les gares et stations du réseau de la compagnie d'Orléans et aux principales gares de la compagnie du Midi situées sur l'itinéraire à parcourir.

Les billets des voyages circulaires donneront droit aux parcours ci-après, savoir:

Paris à Orléans, Orléans à Blois, Blois à Tours, Tours à Saumur, Saumur à Angers, Angers à Nantes, Nantes à Saint-Nazaire et retour à Nantes, Nantes à La Roche-sur-Yon et retour à Nantes, Nantes à Bressuire, Bressuire à Niort, Niort à La Rochelle, La Rochelle à Rochefort, Rochefort à Poitiers, Poitiers à Angoulême, Angoulême à Bordeaux-Bastide, Bordeaux-Bastide à Périgueux, Périgueux à Limoges, Limoges à Aubusson, Aubusson à Montluçon, Montluçon à Bourges, Bourges à Vierzon, Vierzon à Châteauroux et retour à Vierzon, Vierzon à Paris.

La compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient d'organiser des voyages circulaires à prix réduits, en voitures de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, pour faire des excursions sur les bords de la Loire et dans la Vendée, la Charente-Inférieure, le Poitou, l'Angoumois, le Bordelais, la Dordogne, le Limousin, la Creuse, l'Allier et le Berri.

La durée du voyage sera de trente jours.

Le prix de la 1<sup>re</sup> classe est fixé à 175 fr.; celui de la 2<sup>e</sup> classe à 130 fr.

Les billets seront délivrés, à partir du 4<sup>er</sup> mai jusqu'au 31 octobre 1879, à la gare de Paris, au bureau central de la compagnie d'Orléans, rue Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 130, à Paris, ainsi qu'à toutes les gares et stations du réseau de la compagnie d'Orléans situées sur l'itinéraire à parcourir.

### PROPHÉTIES DE NICK.

Chacun a pu voir si nos pronostics fâcheux se sont ou non réalisés, relativement aux bourrasques, aux gelées tardives, aux orages, à la grêle, aux crues d'eau, etc. Hélas! nous ne sommes pas au bout de nos soucis. Les conditions astronomiques restent presque les mêmes, le mois de mai aura une certaine analogie avec le précédent; ceci, en vertu du précepte que nous avons posé: Des conditions astronomiques analogues produisent des phénomènes météorologiques semblables.

Apparition probable de bourrasques sur la Gaule, — signalées plus tard par le *New-York Herald*, — au début des périodes mises ci-après entre deux tirets et marquées d'un ou plusieurs points d'interrogation suivant l'importance probable des perturbations, avec dépressions barométriques, pluie, giboulées, orages ou coups de vent, sur la France et sur les pays voisins, vers le « 2 (??) 8 » — nuée descendant, pégée; le « 8 (??) 10, 13 » — lunestice austral; le « 14 (???) 17, » — nuée descendant; le « 19 (?) » — apogée; le « 21 (??) 24, » — lunestice boreal; le « 28 (??) 31, » — nuée descendant.

Cela à un ou deux jours près, selon les localités, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, principalement sur la zone septentrionale et la zone centrale, et successivement de l'ouest à l'est. Gros temps, notamment vers les nœuds de la lune. Neige sur les points culminants. Fortes crues d'eau après.

Orages épars violents, avec grêle probable; vers le « 2 (?) 8 » « 15 (???) 17 (??) 19 » « 21 (?) 24 » « 29 (??) 31. » Variations brusques de température, radiation solaire vive, nuits fraîches; gare le rayonnement nocturne!!! pendant la période du 3 au 24, surtout dans le voisinage des lunestices et de l'apogée (résultante faible, nuits lunaires). Quelques éclaircies entre et durant les périodes critiques, 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> dizaines, principalement sur la zone méridionale. En résumé, temps accidenté, plutôt humide que sec dans l'ensemble, particulièrement sur les zones du Nord et du Centre et un peu moins sur celle du Midi.

Tonneins, 20 avril 1879.

Nick (L. d'A.), de la Société centrale de météorologie de France.

## Faits divers.

### NOUVELLES DES GREVES.

La situation des ouvriers tisseurs qui se sont mis en grève à Lyon est toujours la même. Dans la journée d'avant-hier, le poste des gardiens de la paix, aux Terreaux, a été doublé, et un certain nombre d'entre eux ont stationné pendant toute la journée devant la maison où se trouvent les magasins de la maison Jaubert-Audras.

Les secours continuent à arriver aux grévistes. D'autre part, un avis de la chambre syndicale des dévideuses lyonnaises déclare qu'elle ne saurait accepter le nouveau tarif, et que, dans le cas où les anciens prix ne seraient pas rétablis, toutes les dévideuses cesseraient leur travail.

La grève des mineurs continue à Douchy et à Lourches.

On compte 1,500 grévistes. A Douchy, les grévistes se promènent en chantant dans les rues de Lourches et persistent à réclamer du travail tous les jours et le renvoi de l'ingénieur, M. Mathieu. De son côté, le conseil de régie paraît peu décidé à céder. Sa décision ne sera connue que dans deux ou trois jours.

Les fosses sont occupées par la gendarmerie. Deux cents hommes de la garnison de Valenciennes sont consignés et prêts à partir au premier appel.

**LES FRÈRES MAHON**, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS** rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès. La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophilie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse

de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure n° 67,514: Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire, j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalés-cière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de Bréhan.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épiciers, quai de Lamoignon. — Angers, veuve Chanteau, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DELAORÈRE. — Baugé, Buchmann, marchand de comestibles. — Beaupréau, M<sup>me</sup> Belliard, épicière. — Cholet, VANDERKON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMINS DE FER DE L'ETAT

#### Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur:	Arrivées à Poitiers:
6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
1 — 10 — soir.	4 — 45 — soir.
3 — 20 — —	10 — 10 — —
7 — 45 — —	11 — 50 — —

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers:	Arrivées à Saumur:
5 h. 50 m. matin.	10 h. 20 m. matin.
12 — 10 — soir.	4 — 40 — soir.
1 — 45 — —	9 — 10 — —
6 — 55 — —	11 — 20 — —

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivées à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Différence.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Différence.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Différence.
3 %	79 20			Credit Foncier colonial	580			Canal de Suez	743 75		
3 % amortissable	81 70			Credit Foncier, act. 500 f.	760			Credit Mobilier esp.	895		
4 1/2 %	110			Obligations foncières 1877	376 50			Société autrichienne.	578 75		
5 %	115 15			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial.	685			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor.	513			Credit Mobilier	476 25			Orléans	379 75		
Dep. de la Seine, emprunt 1857	244			Credit Foncier d'Autriche	630			Paris-Lyon-Méditerranée.	376		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515			Est	720			Nord	383 50		
1865, 4 %	538			Paris-Lyon-Méditerranée	1170			Ouest	377		
1869, 3 %	410 50			Midi	875			Midi	375		
1874, 3 %	406 25			Nord	1490			Paris (Grande Ceinture)	375		
1875, 4 %	522			Orléans	1182 50			Paris-Bourbonnais	376		
1876, 4 %	520 25			Ouest	767 50			Canal de Suez	560		
Banque de France	3095			Compagnie parisienne du Gaz.	1272 50						
Comptoir d'escompte.	797 50			C. gén. Transatlantique	550						
Credit agricole	430										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			
3 heures 3 minutes du matin.	express-poste.		
6 — 45 — —	(arrêt à Angers).		
8 — 56 — —	omnibus-mixte.		
1 — 25 — —	soir.		
4 — 10 — —	express.		
7 — 15 — —	omnibus.		
10 — 37 — —	(arrêt à Angers).		

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.		
8 — 31 — —	omnibus.		
9 — 40 — —	express.		
12 — 40 — —	soir.		
4 — 44 — —	omnibus-mixte.		
10 — 38 — —	express-poste.		

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BIARDEAU, RENÉ.

Avis (article 472 du Code de commerce).

M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, a été maintenu dans ses fonctions de syndic de la faillite du sieur Biardeau, René, marchand épiciers, demeurant à Montreuil-Bellay, par jugement du 28 avril 1879.

Le greffier, L. BONNEAU.

(230)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE FLEURANCE.

Avis (article 472 du Code de commerce).

M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, a été maintenu dans ses fonctions de syndic de la faillite du sieur Fleurance, ci-devant pharmacien à Villiers, actuellement sans résidence ni domicile connus en France et à l'étranger, par jugement du 28 avril 1879.

Le greffier, L. BONNEAU.

(231)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.

Actuellement occupée par M<sup>e</sup> Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M<sup>e</sup> LE RAY, qui l'habite, soit à M. REBOURDIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLE MAISON

Rue d'Orléans, 73, à Saumur.

Cette maison comprend: salle à manger, salon, cuisine, plusieurs chambres à coucher, à feu, au premier et au deuxième étages, cabinets de toilette, greniers sur le tout; Cour, écurie, remise, pompe et caves.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

VIN ROUGE

Récoltes 1877 et 1878.

S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

MAISON MURAY, chemisier, demande de suite des ouvrières et une mécanicienne.

S'adresser à M. MASSON, 61, rue Nationale, ou à son coupeur, 41, rue Saint-Jean. (207)

### A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Mors d'inondation,

Rue de l'Hotel-Dieu, n° 1.

S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

Succession bénéficiaire CHEDEAU, ancien avoué à Saumur.

### AVIS

Les personnes qui auraient des réclamations à faire, soit à la succession de M. EDOUARD CHEDEAU, ancien notaire à Saint-Clement-des-Levés, soit à la succession de M. JEAN CHEDEAU, ancien avoué à Saumur, sont invitées à se présenter de suite chez M. GUÉRIN, rue d'Alsace, n° 15, nommé administrateur judiciaire de cette dernière succession. (218)

La GOUTTE et le RHUMATISME  
Leurs paralysies et autres suites internes et externes, jugées jusqu'à présent incurables.



A tous ceux qui souffrent, et même qui ont depuis longtemps laissé de côté toute espèce de remèdes contre leur douleur, et qui ne cherchent plus à reconquérir une santé qu'ils croient perdue pour toujours; il restait encore un espoir de se délivrer des souffrances qu'ils ont endured pendant des années; soit que les douleurs soient internes ou externes, soit qu'une partie seulement ou que tout le corps soit atteint. C'est avec une pleine confiance que l'inventeur des Remèdes de Moessinger est parvenu, par une nouvelle méthode, à ramolir les endurcissements (cartilages) ce qui est le seul moyen de remettre à leur place les articulations et les tendons, de rétablir la circulation du sang, de remettre dans leur état normal, ces parties souffrantes que la douleur empêchait de se mouvoir, ou qui étaient même devenues entièrement insensibles.

La Goutte de tête, même la plus opiniâtre et la plus ancienne est soulagée dans la minute et guérie en trois jours.

Qu'on ne confonde pas ces remèdes avec ces sortes de drogues et de charlatanies qui ont déjà dessillé les yeux à plusieurs! La meilleure preuve que ceux-ci guérissent, même dans les cas les plus désespérés, est que, dès le second jour, on s'aperçoit de leur effet; que la maladie soit ancienne ou récente, que le constitutionnel du malade soit fort ou faible. Les vieillards peuvent en faire usage aussi bien que les enfants; on fait sa cure tout en vaquant à ses affaires, sans être nullement dérangé; n'importe si les douleurs sont le résultat d'un rhume, d'une chute, d'un logement humide, d'un estomac délabré, d'une surexcitation des nerfs, etc.

Je ne tiens pas à voir des personnes qui ne consultent sur l'emploi des remèdes, si elles ont déjà fait usage des moyens ordinaires, tels que les transpirations, l'huile de foie de morue, le pétrole, les bains, et autres préjugés; je demande seulement la description des douleurs et leur degré.

On correspond en Français. Prière d'indiquer exactement son adresse. L. G. MOESSINGER, à Francfort-sur-Mein.

P.-S. Avant de se soumettre à mon traitement (qui n'exige point de grands sacrifices pécuniaires), on peut prendre connaissance d'une quantité de lettres de remerciements qui m'ont été adressées par des personnes guéries par moi en France et ailleurs. Libre de s'assurer de l'authenticité de ces lettres auprès des personnes qui les ont écrites.

### AVIS.

A partir de ce jour, on prendra des CHEVAUX AU VERT dans la prairie de l'Abbaye, appartenant à M. PONNEAU.

S'adresser à M. Ch. MILSONNEAU, rue Nationale, 9, et, sur la prairie, au sieur FOURNEAU, garde.

Prix pour un mois: 30 fr., et 2 fr. pour le garde. (169)

Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix.  
DE SALICYLATE LITHINE  
SCHLUMBERGER  
SEUL BREVETÉ  
60 pilules — Flacon 5 fr  
préparé par CHEVRIER, Pharmacien,  
21, faubourg Montmartre, Paris.  
Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> GABLIN.

PAS DE BONNE SALADE  
SANS HUILE D'OLIVE  
de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.)  
1, rue du Lazaret (sur le Port).  
La Maison accepte des représentants.

L'ARGENT  
Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers  
PARAIT TOUS LES SAMEDIS  
Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclamation, aucune annonce payée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS les plus COMPLETS  
SEIZE PAGES de TEXTE. — PUBLIE tous les TIRAGES

Par an 4 francs

Les clients abonnés ont droit à l'encasement gratuit de tous coupons.

ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE  
99, rue Richelieu, 99  
PARIS

### SOUFRE SPÉCIAL

#### POUR LA VIGNE

S'adresser à M. RAOUL FEIGNOUX, DROGUISTE à SAUMUR

Rue de la Tonnelle, n° 27 (ancienne maison A. PIE)

DÉPOSITAIRE DES PREMIÈRES MARQUES.

### PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

En vente chez tous les libraires:

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même auteur.

LES ORIGINES DE L'ACADEMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

DE L'ECOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les libraires.

### L'ILIADE ET L'ODYSSÉE

D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Enéide).

Un volume, L'Iliade, 3 fr. — Un volume, L'Odyssee, 2 fr. 50 c.  
Les deux volumes ensemble: 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.